



# **Troisième Mandature 2020-2021**

## **Bilan**

Le congrès de la Nouvelle-Calédonie tient tout particulièrement a salué le travail réalisé par les conseillers de la jeunesse calédonienne du mandat 2020-2021.

Un travail d'une qualité remarquable alors même que le mandat de ces jeunes conseillers a été profondément marqué par la pandémie. Il résulte de cette situation mais également du contexte budgétaire extrêmement contraint qui en a découlé que le congrès des jeunes n'a pas pu finaliser ses travaux.

## BILAN DE LA MANDATURE 2020-2021

La troisième mandature du congrès des jeunes, pour les années 2020 et 2021, s'est installée le 1<sup>er</sup> août 2020.

Pour cette mandature, on a dénombré la première année 36 jeunes femmes (soit 67%) et 18 jeunes hommes (soit 33%) conseillers de la jeunesse calédonienne.

Lors de la seconde année de la mandature, 26 conseillers de la jeunesse calédonienne ont été nouvellement élus. Ils ont intégré la mandature à la suite du départ en études supérieures de leurs prédécesseurs. On a alors dénombré pour la deuxième année de la mandature 32 jeunes femmes (soit 59,3%) et 22 jeunes hommes (soit 40,7%) conseillers de la jeunesse calédonienne.

### 1. Les conseillers de la jeunesse calédonienne mandature 2020 - 2021 :

ARII Sharoneel (études supérieures),	KAOUA Daney (nouvelle élue)	PEAUTAU Valencia (nouvelle élue),
AUTOMALO Alisson (études supérieures),	KATE Michelle (études supérieures),	PIDRA Axelle (nouvelle élue),
BOUFENECHÉ Shéhérazade (études supérieures),	KATOA Manassé (nouvel élu)	PIDJOT Lou,
BARADUC Laura (nouvelle élue),	KOLOTOLU Gabriel,	POAGOU Jolanne (études supérieures),
BONNARD Raphaël-Franck (nouvel élu),	LALIE Marcel,	POANOUPÉ Lÿnah,
BOUTEILLER Neysa	LAPACAS Samuel (études supérieures),	POIBA Bernadette,
CANTERI Morgan, (études supérieures),	LAVOREL Norah,	POUKIOU Alain-Junior (études supérieures),
CLEMEN Newton (nouvel élu),	LAWI Ponyie Enzo,	POUMA Vanie (études supérieures),
CHII KOON YAU Meilyn (études supérieures),	LE BON David (études supérieures),	QENENOJ Wilson (nouvel élu),
DARKIS Nathanaël (études supérieures),	LETOILE David (études supérieures),	ROKUAD Camille,
DRUMINY Brenda (nouvelle élue),	LIATLAMAL Laurianne (nouvelle élue)	ROUSSEAU Inès,
FAKAHEGA Savelina (études supérieures),	LOGONA Romaric,	SINEWAMI Maylisse (études supérieures),
FILIMOHAAU Sélafina (études supérieures),	LUAKI Régina (études supérieures),	SCHOUENE Rebecca (nouvelle élue),
FISDIEPAS Kilian (nouvel élu),	MAJELE Sylvie (nouvelle élue),	SELE Eva (nouvelle élue),
FITIALEATA Séverine (études supérieures),	MAOU Odile (nouvelle élue)	TAAVIRI Raïly (nouvel élu),
GODFRIN Clarck,	MAPERI Séverine (études supérieures),	THEIMBOUEONE Ludmilla,
GOROMOEDO Orlann,	MENEOUME Cedella,	TOURTE Naël (études supérieures),
HNACIPAN Audrey (études supérieures),	MERAUD Emmanuelle,	TUIFUA Sonia,
HALUATR Donatien (nouvel élu),	METAIS Lou,	VALAO Malia-Sonia (nouvelle élue),
HAOCAS Adrié Jacqueline (nouvelle élue),	MEZIDA Marielle,	VERGES Frédéric (nouvel élu),
HNAIA Maria,	MOENIR Loris (nouvel élu),	WACAL Suzanne (nouvelle élue),
HOUMBOUY Aty (études supérieures),	MONTAGNAT Sarah (études supérieures),	WADJENO Donatien,
HUSSON Lylou,	NEKOTROTRO Betge,	WAHENA William (nouvel élu),
KANANOU Yoran,	NEPORO Ibrahim,	WAHEO Jacques (nouvel élu),
KAKOU Yvonne (nouvelle élue),	NGAIOHNI Joshua (nouvel élu),	WAHIO Angèle (études supérieures),
	OUNEMOA Sheïma,	WAI Shoo-Hey (études supérieures),
	OUNINE Marwan (études supérieures),	WAITREU Josué
	PASSIL Rosita (études supérieures),	WOUDJO Liam (nouvel élu)

**Lou PIDJOT a été élue aux fonctions de président du congrès des jeunes** lors de la première séance de la première année de mandature.

**Naël TOURTE a été élu aux fonctions de vice-président du congrès des jeunes** lors de la première séance de la première année de mandature. Puis, à la suite de son départ afin de poursuivre des études supérieures, c'est **Marcel LALIÉ qui a assuré la vice-présidence de l'instance** après avoir été élu au cours de la séance du 26 juin 2021.

Les conseillers de la jeunesse calédonienne élus afin de siéger au sein du conseil calédonien de la famille, ont été élus lors de la première séance de la première mandature et sont **Séverine MAPERI**, élue titulaire, et **Marcel LALIE**, élu suppléant.

## 2. Composition des commissions du congrès des jeunes et travail réalisé

### a. Commission de la santé et de l'action sociale

#### Composition :

#### Année 2020

- Présidente : Lylou HUSSON
- Vice-présidente : Vanie POUUMA
- Rapporteuse : Camille ROKUAD
- Membres : Maria HNAIA  
Aty HOMBOUY  
Marwann OUNINE  
Rosita PASSIL  
Angèle WAHIO

#### Année 2021

- Présidente : Lylou HUSSON
- Vice-présidente : Maria HNAIA
- Rapporteuse : Camille ROKUAD
- Membres : Kilian FISDIEPAS,  
Yvonne KAKOU  
Adrilé HAOCAS  
Wilson QENENOJ  
Rebecca SCHOUENE  
Malia-Sonia VALAO

Les membres de la commission de la santé et de l'action sociale ont convenu au cours de leurs deux premières séquences de travail d'aborder la thématique de « **L'information et la prévention des jeunes sur l'addiction à certains produits** ».

Dans le cadre de leur séquence de travail du 26 juin 2021, les conseillers ont :

- Imaginé un questionnaire (à découvrir ci-après) à l'attention des jeunes âgés de 13 à 24 ans afin de pouvoir dresser un état des lieux de la problématique des addictions (alcool, tabac et cannabis) chez les jeunes et ainsi disposer de statistiques ;
- Insisté sur la nécessité de faire des campagnes de sensibilisation dans les établissements scolaires (collèges et lycées) sur les addictions ;
- Eu l'opportunité de recevoir deux intervenantes du dispositif DECLIC, Mesdames Ingrid WAMYTAN (responsable) et Marie-Anne ANDRE (psychologue). Ces intervenantes ont pu communiquer aux jeunes conseillers les données d'une enquête réalisée en 2019 dénommée : « Baromètre Santé Jeune 2019 sur le tabac, l'alcool, le cannabis et la conduite de véhicule à moteur » ;
- Émis le souhait que leur travail s'inscrive dans la durée et soit ainsi poursuivi par la prochaine mandature du congrès des jeunes ;
- Évoqué la réalisation d'un diaporama de sensibilisation ;
- Évoqué la création d'une journée de sensibilisation par province, faisant intervenir des invités extérieurs, à la fois professionnels de la prévention et de la lutte contre les addictions, et des jeunes en traitement contre les addictions ;
- Également tenu à adresser un vœu (à lire ci-après), adopté à l'unanimité, à l'attention des autorités calédonienne relatif à l'élaboration d'une réglementation visant à lutter contre l'utilisation de la cigarette électronique chez les jeunes.

Composé de 15 questions, le questionnaire élaboré par les membres de la commission de la santé et de l'action sociale est le suivant :

- 1) Sexe
- 2) Quel âge as-tu ?
- 3) La localité :
  - Province Sud
  - Province Nord
  - Province des îles
- 4) As-tu déjà consommé ?
  - L'alcool
  - Le tabac
  - Le cannabis

- Je ne consomme pas
  - Je n'ai jamais consommé
- 5) Est-ce que tu consommes actuellement ? (Oui/Non)
- 6) Quelles sont les vraies raisons de ta consommation ?
- Le stress
  - Le plaisir
  - L'effet de bande
  - Autres raisons
- 7) Penses-tu que consommer du tabac, du cannabis, de l'alcool peut avoir des conséquences sur :
- La santé
  - L'environnement
  - L'économie
  - La justice
  - L'école
  - Ton apparence
  - Autres
  - Aucune conséquence
- 8) Quels sont les facteurs déclencheurs de ta consommation ?
- Faire comme les autres
  - Je n'ai pas su dire non
  - On m'a forcé
  - Autres raisons
- 9) À quelle fréquence consommes-tu le tabac, le cannabis, l'alcool ?
- Au moins une fois par jour
  - Au moins une fois par semaine
  - Au moins une fois par mois
  - Occasionnellement
- 10) Es-tu capable de limiter ta consommation ? (Oui/Non)
- 11) Préfères-tu réduire ou arrêter ta ou tes consommation(s) ?
- Seul
  - Accompagné
- 12) Si oui, être accompagné par qui :
- Un auxiliaire de proximité
  - Un autre jeune relais
  - Un adulte de proximité (exemple : la famille, éducateur)
  - Les institutions/professionnels en addictologie (DECLIC, Croix Rouge, Le centre de soin d'addictologie)
- 13) Comment préfères-tu t'exprimer ?
- En individuel
  - En groupe
  - En individuel et en groupe
- 14) Comment préfères-tu être accompagné ?
- Échanger de manière virtuelle
  - Seul, en entretien individuel
  - En groupe de parole
- 15) Connais-tu le dispositif DECLIC ? Si oui, le recommandes-tu ?

Le vœu adopté à l'unanimité par les conseillers de la jeunesse calédonienne, sur proposition des membres de la commission de la santé et de l'action sociale est le suivant :

**VŒU**  
**relatif à l'élaboration d'une réglementation**  
**visant à lutter contre l'utilisation de la cigarette électronique chez les jeunes**

Le congrès des jeunes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 42/CP du 4 mai 2016 relative au congrès des jeunes ;

Vu les travaux du 26 juin 2021 de la commission de la santé et de l'action sociale du congrès des jeunes sur le thème de la lutte contre les addictions ;

Vu la proposition de vœu déposée le 26 juin 2021 sur le bureau du congrès des jeunes par les membres de la commission de la santé et de l'action sociale du congrès des jeunes ;

A adopté les dispositions dont la teneur suit :

Le congrès des jeunes de la Nouvelle-Calédonie émet le vœu suivant :

Constatant le vide juridique en matière de réglementation de la cigarette électronique en Nouvelle-Calédonie et la facilité avec laquelle les jeunes ont accès à ce produit « incontestablement nocif » pour la santé, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé de juillet 2019, le congrès des jeunes, qui s'interroge sur les risques que représente le vapotage pour les jeunes, sollicite l'intervention des autorités compétentes afin qu'elles mettent en œuvre les mesures nécessaires pour lutter contre l'utilisation de la cigarette électronique chez les jeunes.

#### **b. Commission contre les violences**

Composition :

##### **Année 2020**

- Présidente : Séverine MAPERI
- Vice-présidente : Shoo-Hey WAI
- Rapporteuse : Emmanuelle MERAUD
- Membres : Sharoneel ARII  
Nathanaël DARKIS  
David LETOILE  
Savelina FAKAHEGA  
Maÿliss SINEWAMI

##### **Année 2021**

- Présidente : Emmanuelle MERAUD
- Vice-présidente : Suzanne WACAL
- Rapporteuse : Newton CLEMEN
- Membres : Donatien HALUATR  
Odile MAOU  
Betge NEKOTROTRO  
Lou PIDJOT  
Eva SELE  
Sylvie MAJELE

Les membres de la commission contre les violences ont convenu au cours de leurs deux premières séquences de travail d'aborder la thématique de « **La lutte contre l'homophobie et la transphobie** ». Au cours de ces séquences, ils ont convenu de dresser un état des lieux de l'homophobie en Nouvelle-Calédonie (existence de réglementations, questionnaire anonyme, etc.) et un comparatif avec d'autres pays ; puis de réaliser une vidéo choc à destination du grand public et enfin, de réaliser un guide de lutte contre l'homophobie.

Dans le cadre de leur séquence de travail du 26 juin 2021, les conseillers ont :

- Tenu à vivement remercier Madame JALABERT pour ses précieux conseils et son soutien ;
- Reçu Messieurs Laurent GARNIER-REGAL de l'association DIVERSITÉS NC et Sébastien AN AH TCHUNG de la House of Historia qui les ont accompagnés dans leur travail sur leur projet de lutte contre l'homophobie et la transphobie en milieu scolaire ;
- Mis en exergue le fait que l'homophobie et la transphobie sont difficiles à combattre car naissent de l'incompréhension et de la peur de la différence. Les membres de la commission contre les violences souhaitent donc rendre visible ces discriminations mais aussi rendre visible les personnes LGBT qui ont des droits au même titre que tous les citoyens. Les membres de la commission contre les violences ont d'ailleurs convenu qu'il était du devoir de chacun d'intégrer ces personnes dans la société calédonienne (d'autant plus que la société calédonienne possède dix fois plus de personnes trans qu'en Métropole) ;
- Réitéré le souhait de réaliser un questionnaire en ligne pour permettre aux personnes de le remplir anonymement sur la plateforme Google Forms (le choix numérique s'inscrit notamment dans un esprit écologique) mais également sur la plateforme Pronote, outil développé au sein des lycées. Sur ce point, une autorisation du Vice-rectorat est nécessaire et un vœu est donc émis en ce sens. Les membres de la commission contre les violences sont conscients que le sujet est sensible, notamment pour les parents et que la démarche entreprise ne doit en aucune façon heurter la sensibilité des calédoniens. Il a également été convenu qu'un questionnaire réalisé par l'association Diversité NC serait adressé aux institutions ;
- Indiqué que les données recueillies à la suite de leur questionnaire et de celui de Diversité NC permettraient de nourrir le contenu des deux vidéos qui seront réalisées par la suite. Une vidéo sera consacrée à la lutte contre l'homophobie, et une vidéo contre la transphobie. Ces vidéos ont plusieurs objectifs : mettre en scène des conseillers de la jeunesse calédonienne afin qu'ils donnent des statistiques, fassent part de témoignages recueillis et dressent un point sur les aides et les existants pour accompagner les personnes LGBT.

Le vœu adopté à l'unanimité par les conseillers de la jeunesse calédonienne, sur proposition des membres de la commission contre les violences est le suivant :

#### **VŒU**

#### **relatif à la diffusion d'un questionnaire sur l'homophobie et la transphobie dans les lycées**

Le congrès des jeunes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;  
Vu la délibération n° 42/CP du 4 mai 2016 relative au congrès des jeunes ;  
Vu les travaux du 26 juin 2021 de la commission de lutte contre les violences du congrès des jeunes sur la thématique de l'homophobie et de la transphobie en milieu scolaire ;  
Vu la proposition de vœu déposée le 26 juin 2021 sur le bureau du congrès des jeunes par les membres de la commission de de la commission de lutte contre les violences ;

A adopté les dispositions dont la teneur suit :

Le congrès des jeunes de la Nouvelle-Calédonie émet le vœu suivant :

Le congrès des jeunes de la Nouvelle-Calédonie sollicite l'intervention du Vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie afin que le questionnaire annexé au présent vœu soit transmis aux élèves des lycées de Nouvelle-Calédonie via la plateforme Pronote.

Le congrès des jeunes de la Nouvelle-Calédonie précise que ce questionnaire est anonyme et a pour visée d'obtenir des données sur la situation des élèves LGBT et de recueillir, le cas échéant, des témoignages d'élèves sur les violences exercées à l'encontre de personnes LGBT.

Dans cet objectif, le congrès des jeunes de la Nouvelle-Calédonie souhaite que les élèves, au travers de ce questionnaire, soient interrogés sur les points suivants :

- L'orientation sexuelle et l'identité de genre des répondants ;
- La situation sociale de l'élève répondant ;
- Les expériences de transphobie ou d'homophobie que le répondant a vécu ou auxquelles il a été ou est témoin.

### **QUESTIONNAIRE DE LA COMMISSION DE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES**

Le questionnaire anonyme sert à identifier :

- L'identité de genre et l'orientation sexuelle
- La tranche d'âge
- La commune de résidence et le type d'habitat (maison, appartement, squat, tribu) afin de faire des recoupements
- L'établissement scolaire
- La situation financière des parents
- Pour les personnes victimes d'homophobie ou de transphobie :
  - Dans quel contexte ont eu lieu ces agressions ? Était-ce dans l'établissement scolaire ?
  - S'ils ont réussi à trouver de l'aide et à en parler ?
  - La forme de l'agression (verbale, physique, psychologique) ?
  - Quelles ont été les conséquences ?
- Pour les personnes non concernées par des actes d'homophobie ou de transphobie :
  - Avez-vous été témoins ? Si oui, quelles actions et quelles conséquences ?
  - Est-ce qu'elles ont pu aider les personnes ?
  - Est-ce qu'elles ont signalé ces violences ? Est-ce qu'elles en parlent autour d'elles ?
  - Comment ont-elles réagi ? Se sentent-elles responsables ?
- Pour les personnes qui ne sont pas victimes mais qui se reconnaissent comme personnes LGBT :
  - Avoir des informations sur leur ressenti.
  - Comment ont-elles réussi à s'intégrer : au sein de la famille, à l'école ? Est-ce grâce à un processus d'écoute et de recherche ?
- En complément, un questionnaire est adressé aux institutions, réalisé par l'association Diversités NC.

#### **c. Commission de l'environnement**

Composition :

##### **Année 2020**

- Président : Donatien WADJENO
- Vice-présidente : Jolanne POAGOU
- Rapporteur : Morgan CANTERI
- Membres : Shéhérazade BOUFENECHÉ

Michelle KATE  
Cedella MENEOME  
Mariette MEZIDA  
Sarah MONTAGNAT

### Année 2021

- Président : Donatien WADJENO
- Vice-présidente : Mariette MEZIDA
- Rapporteur : Raily TAAVIRI
- Membres : Cedella MENEOUNE

Liam WOUJJO  
Brenda DRUMINY  
Manassé KATOA  
Frédéric VERGÈS

Les membres de la commission de l'environnement ont convenu au cours de leurs deux premières séquences de travail d'aborder la thématique de « **La promotion des filières d'études agricoles et maritimes en Nouvelle-Calédonie** ». Au cours de ces séquences, ils ont soumis au vote de leur assemblée, un vœu relatif à l'offre de formations dans les secteurs agricoles et aquacoles. Adopté à la majorité absolue, ce vœu a été diffusé auprès des trois présidents de provinces, du président du gouvernement et des conseillers de la Nouvelle-Calédonie le 13 janvier 2021. Les membres de la commission de l'environnement se sont également interrogés sur la pertinence de la production d'une capsule vidéo de promotion et d'information sur les formations existantes, les aides à la formation et les débouchés en Nouvelle-Calédonie dans les secteurs agricoles et aquacoles.

Dans le cadre de leur séquence de travail du 26 juin 2021, les conseillers ont :

- Pris connaissance des réponses reçues de la part du gouvernement et de la province Nord à la suite de leur vœu précédemment formulé ;
- Assisté à une présentation du projet FALAH par Monsieur Jean-Marie FOTSING, professeur des universités, venu accompagné de 5 étudiants porteurs du projet FALAH. Le projet FALAH s'inscrit dans le programme européen de financement de la recherche et de l'innovation H2020 et réunit près de 14 institutions et 95 collaborateurs en Europe et dans le Pacifique insulaire. Il s'intéresse au rôle de l'agriculture familiale dans le mode de vie et la santé dans les îles du Pacifique. Ce projet a pour objectif de promouvoir et revitaliser l'agriculture familiale pour améliorer la santé des populations du Pacifique insulaire et assurer la sécurité alimentaire dans le contexte de fortes vulnérabilités telles que des transitions socio-culturelles rapides, le changement climatique et les risques sanitaires.

Le vœu adopté à l'unanimité par les conseillers de la jeunesse calédonienne, sur proposition des membres de la commission environnement est le suivant :

#### VŒU

#### **relatif au développement de l'autoconsommation électrique dans les établissements du secondaire, et notamment les lycées de la Nouvelle-Calédonie**

Le congrès des jeunes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 42/CP du 4 mai 2016 relative au congrès des jeunes ;

Vu les travaux du 26 juin 2021 de la commission environnement du congrès des jeunes sur le thème du développement de l'autoconsommation électrique dans les établissements du secondaire, et notamment les lycées de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la proposition de vœu relatif au développement de l'autoconsommation électrique dans les établissements du secondaire, et notamment les lycées de la Nouvelle-Calédonie déposée le 26 juin 2021 sur le bureau du congrès des jeunes par les membres de la commission de de la commission environnement du congrès des jeunes ;

A adopté les dispositions dont la teneur suit :

Le congrès des jeunes de la Nouvelle-Calédonie émet le vœu suivant :

Dans l'objectif de leur permettre d'atteindre une indépendance énergétique, le congrès des jeunes sollicite l'intervention des autorités compétentes afin de procéder à l'installation de panneaux photovoltaïques dans les établissements du secondaire, et notamment les lycées de la Nouvelle-Calédonie, afin de leur permettre d'atteindre une indépendance énergétique.

Dans l'éventualité où ce projet s'avère faisable, le congrès des jeunes sollicitera son extension à l'ensemble des établissements scolaires de la Nouvelle-Calédonie.

#### **d. Commission des loisirs**

Composition :

**Année 2020**

- Président : Marcel LALIE
- Vice-présidente : Sélafina FILIMOHAAU
- Rapporteuse : Betge NEKOTROTRO
- Membres : Séverine FITIALEATA  
Audrey HNACIPAN  
Norah LAVOREL  
Ponyie Enzo LAWI  
Naël TOURTE

#### Année 2021

- Président : Marcel LALIE
- Vice-président : Loris MOENIR
- Rapporteuse : Daney KAOUA
- Membres : Ponyie Enzo LAWI  
Laurianne LIATLAMAL  
Axelle PIDRA  
Valencia PEAUTAU  
Norah LAVOREL  
Ibrahim NEPORO

Les membres de la commission des loisirs ont convenu au cours de leurs deux premières séquences de travailler à « **L'organisation de concours de talents dans le domaine tel que la musique, la danse, les activités traditionnelles et culturelles afin de permettre aux jeunes de s'ouvrir au monde extérieur** ». Au cours de ces séquences, les conseillers de la Nouvelle-Calédonie, membres de la commission des loisirs, ont établi les grandes lignes de l'organisation de trois journées de partage inter-lycées et de tournois culturels et sportifs à raison d'une journée dans chacune des trois provinces. Ils ont également envisagé un travail collaboratif avec leurs homologues de la commission de la santé et de l'action sociale afin de prévoir un volet prévention-santé/sociale au cours de ces journées. Afin de voir concrétiser leur projet, ils adresseront un vœu à destination des provinces, du gouvernement et du congrès de la Nouvelle-Calédonie ainsi qu'aux établissements scolaires du territoire, partenaires dans le projet congrès des jeunes.

Dans le prolongement de leur précédente séquence de travail et dans le cadre de leur séquence de travail du 26 juin 2021, les conseillers ont procédé à la rédaction d'un vœu (à lire ci-après) exhaustif à destination des institutions et des établissements scolaires, partenaires dans le projet congrès des jeunes, afin de voir se concrétiser l'organisation des journées de cohésion interprovinciales de la Nouvelle-Calédonie (également dénommées JCINC).

Le vœu adopté à l'unanimité par les conseillers de la jeunesse calédonienne, sur proposition des membres de la commission loisirs est le suivant :

### **Vœu relatif à l'organisation des Journées de Cohésion Interprovinciales de la Nouvelle-Calédonie, aussi appelées Les JCINC**

Le congrès des jeunes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 42/CP du 4 mai 2016 relative au congrès des jeunes ;

Vu les travaux du 26 juin 2021 de la commission loisirs du congrès des jeunes sur la thématique de l'organisation des journées de cohésion interprovinciales de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la proposition de vœu déposée le 26 juin 2021 sur le bureau du congrès des jeunes par les membres de la commission loisirs du congrès des jeunes ;

A adopté les dispositions dont la teneur suit :

Le congrès des jeunes de la Nouvelle-Calédonie émet le vœu suivant :

Face au manque de temps d'échange entre jeunes des trois provinces et au manque de cohésion de la jeunesse calédonienne à l'échelle du pays, le congrès des jeunes de la Nouvelle-Calédonie sollicite l'instauration de journées de partage entre les jeunes des trois provinces et ce, de manière régulière et pérennisée, à raison d'au moins une fois par an, afin que ces journées deviennent un événement incontournable.

Le congrès des jeunes souhaiterait que ces journées soient organisées par toutes les institutions et autorités compétentes, de manière à garantir l'implication de tous ainsi qu'un partage équitable des frais et de la charge de travail engendrés par ces journées.

Le congrès des jeunes précise que l'objectif poursuivi par ce projet consiste à organiser un événement annuel et perpétuel au bénéfice de la cohésion sociale territoriale, selon les modalités suivantes :

- Concernant les partenaires nécessaires :

Afin de garantir le succès de ce projet, celui-ci devra être interinstitutionnel.

La création de cet événement pourra être concrétisée et portée par le gouvernement collégial au bénéfice de la cohésion du pays.

L'instauration de ce rendez-vous ainsi que ses modalités d'organisation pourront être fixées par les autorités compétentes.

Ce projet pourra être concrétisé par l'implication des trois provinces qui mettraient à disposition leurs directions et leurs services administratifs disponibles, afin que l'organisation de tels événements s'appuie notamment sur une logistique déjà existante, en particulier en termes de transport, d'accueil et d'hébergement.

Ce projet pourra nécessiter, par l'intermédiaire du sénat coutumier, la coopération des conseils d'aires coutumières afin de toucher un public jeune le plus large possible sur l'ensemble du territoire, comprenant des élèves scolarisés ainsi que des jeunes adultes ayant terminé leur cursus scolaire.

Ce projet pourra obtenir l'adhésion des communes pour la mise à disposition gracieuse des lieux de rencontres, de type stades, salles polyvalentes, internats, etc.

- Concernant le format de l'événement

Ce projet pourra prendre la forme d'un concours de talents.

Les talents récompensés seraient suffisamment variés pour mettre en valeur les diverses vocations des jeunes Calédoniens. Les prix concerneraient, tant pour les filles que pour les garçons, des talents en groupe ou à titre individuel, dans les disciplines suivantes : le sport individuel, le sport collectif, la danse, la musique, le chant, le tissage, la sculpture, le design artistique et l'art oratoire.

Les candidatures pourront être réalisées via une page Facebook, initialement créée à la demande du gouvernement par le Comité Territorial Olympique et Sportif (CTOS), au nom de la Nouvelle-Calédonie.

Les établissements scolaires mais également les médiathèques et les associations des communes seront les partenaires chargés de recueillir les candidatures et de relayer la campagne de communication de la page Facebook une fois créée et relancée chaque année.

Sur le principe retenu d'une organisation tournante au sein de chacune des trois provinces (une année dans le Nord, une année dans les Iles Loyauté, une année dans le Sud) chaque année, le concours de talents pourra être organisé sur un week-end, au mois d'octobre, dans une commune différente qui serait en charge de l'accueil de l'événement et responsable de l'animation de la page Facebook.

Chaque année, l'événement devra inclure la tenue de stands d'information et de prévention en matière de santé, de stands d'information sur les pratiques sportives et culturelles ainsi que la présentation de tous les dispositifs existants en matière d'inscription et d'aide financière.

Les provinces seront sollicitées pour la remise des prix qui pourrait prendre la forme de médailles et de petites sculptures pour les gagnants.

#### e. Commission avenir

Composition :

Josué WAITREU

##### **Année 2020**

- Présidente : Sonia TUIFUA
- Vice-présidente : Ludmilla THEIMBOUEONE
- Rapporteuse : Sheyma OUNEMOA
- Membres : Neysa BOUTEILLER  
Samuel LACAPAS  
Romaric LOGONA  
Bernadette POIBA  
Alain-Junior POUKIOU

##### **Année 2021**

- Présidente : Sonia TUIFUA
- Vice-présidente : Ludmilla THEIMBOUEONE
- Rapporteuse : Sheyma OUNEMOA
- Membres : Neysa BOUTEILLER  
Romaric LOGONA  
Bernadette POIBA

Les membres de la commission avenir ont convenu au cours de leurs deux premières séquences de travailler sur le thème « **L'avenir institutionnel et économique après le référendum** ». Au cours de ces séquences, les conseillers de la Nouvelle-Calédonie, membres de la commission avenir, ont formulé un vœu afin qu'avant la prochaine consultation d'autodétermination, les jeunes puissent être informés au sein des établissements scolaires des manifestations organisées à l'extérieur par les partisans du « oui » et du « non » à l'accession de la Nouvelle-Calédonie à la pleine souveraineté et sur les conséquences de ce vote.

Ils ont également établi un questionnaire sur l'avenir institutionnel et économique de la Nouvelle-Calédonie. Destiné à l'ensemble des groupes et formations politiques du congrès mais également au comité des Sages (pour les questions ne relevant pas de la politique) et aux personnalités compétentes de l'université de la Nouvelle-Calédonie (pour les questions d'ordre économique) ce questionnaire n'a pas pu être transmis à l'ensemble des personnalités identifiées.

Le questionnaire préalablement établi n'ayant pu être soumis aux différentes personnalités identifiées et ne disposant donc d'aucune réponse, les conseillers de la jeunesse calédonienne, membres de la commission avenir, ont décidé, dans le cadre de leur séquence de travail du 26 juin 2021, de s'intéresser aux consultations menées par l'État en Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la démarche d'« Écoute profonde », notamment celle destinée aux corps intermédiaires, du 25 janvier 2021 au 25 mars 2021. Les conseillers, membres de la commission avenir, ont ainsi répondu aux six questions posées :

1. **Que signifie « être français » aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie ?** Les conseillers ont répondu avoir la citoyenneté et la nationalité et donc d'avoir des droits et des devoirs. Des droits comme celui de voter ou de bénéficier de la protection des droits de l'Homme et des devoirs comme aller à l'école ou encore le droit de vote qui est également un devoir de citoyen.
2. **Que signifie l'indépendance ?** Les conseillers ont répondu qu'il s'agit de ne dépendre de personne.
3. **Que signifie la souveraineté ?** Les conseillers de la commission ont répondu avoir une histoire reconnue et étudiée et vivre ensemble.
4. **Quels liens la Nouvelle-Calédonie doit-elle entretenir avec la France ?** Les conseillers ont relevé qu'il pouvait s'agir tant de liens économiques que juridiques et culturels notamment à travers l'éducation.
5. **À quels grands défis la Nouvelle-Calédonie est-elle confrontée ? Et comment doit-elle y répondre ?** Les conseillers ont répondu que les grands défis auxquels la Nouvelle-Calédonie est actuellement confrontée sont la construction du vivre ensemble, la sauvegarde des valeurs et la question de l'indépendance. Pour répondre à ces problématiques, ils estiment nécessaire de développer l'ouverture d'esprit et d'accepter les différences. En ce sens, les conseillers souhaitent proposer un projet visant à créer du lien social (lire ci-après).
6. **Quels sont vos espoirs et préoccupations vis-à-vis de l'avenir calédonien ?** Les conseillers ont l'espoir d'un meilleur avenir pour la Nouvelle-Calédonie où chacun est l'égal de l'autre. Toutefois, ils se disent préoccupés par le décrochage scolaire.

À l'issue de ce premier travail réalisé, les membres de la commission avenir ont considéré qu'il serait pertinent de procéder à la réalisation de micros-trottoirs lors desquels diverses questions seraient posées dans le but de permettre à une personne de se présenter notamment en mettant en exergue sa spécificité culturelle et son attachement à la Nouvelle-Calédonie. À travers ces mini séquences numériques, les objectifs sont de tisser du lien social entre les Calédoniens et de contribuer à la construction de l'identité calédonienne.

Ces vidéos seraient diffusées sur le réseau social TikTok et selon les conditions de réalisation de ce site (durée limitée à 60 secondes).

La liste de questions arrêtée consensuellement par les conseillers s'articule en deux parties, l'une composée de questions posées avant de filmer et l'autre, au cours de l'interview. Ces questions sont les suivantes :

1. Avant l'interview :
  - Lorsqu'une personne est choisie pour un micro-trottoir dans le cadre du projet de la commission avenir, il lui est tout d'abord demandé si elle accepte de participer et que son interview soit diffusée sur le réseau TikTok ;
  - Il lui est demandé quelle langue elle parle et il lui est proposé de dire bonjour dans cette langue.
2. Pendant l'interview :
  - Comment t'appelles-tu ?
  - D'où viens-tu ?
  - De quelle culture es-tu ?
  - Quelles sont tes valeurs ?
  - Ce que tu aimes dans ta culture ?
  - Quel est le plat typique de chez toi ou ton plat préféré ?
  - Quel est ton endroit préféré près de chez toi ou en Nouvelle-Calédonie ?
  - C'est quoi pour toi être calédonien ?

## f. Commission de l'éducation

Composition :

### Année 2020

- Présidente : Meylin CHII KOON YAU
- Vice-président : Yoran KANANOU
- Rapporteuse : Inès ROUSSEAU
- Membres : Clarck GODRIN  
Orlann GOROMOEDO  
Gabriel KOLOTOLU  
Ibrahim NEPORO  
Lou PIDJOT  
Lÿnah POUANOUPE

### Année 2021

- Présidente : Orlanne GOROMOEDO
- Vice-président : Yoran KANANOU
- Rapporteuse : Inès ROUSSEAU
- Membres : Clarck GODRIN  
Gabriel KOLOTOLU  
Lou METAIS  
Josua NGAIOHNI  
Lÿnah POUANOUPE

Les membres de la commission de l'éducation ont convenu au cours de leurs deux premières séquences de travailler sur le thème « **Le décrochage scolaire** ». Au cours de ces séquences, les conseillers de la Nouvelle-Calédonie, membres de la commission de l'éducation, ont convenu d'axer leurs travaux sur la sensibilisation et la prévention concernant le décrochage scolaire. À cet effet, les conseillers ont émis l'idée de mettre en place une page Instagram dédiée aux jeunes à travers laquelle seront diffusées des vidéos, sous forme d'une mini-série, dans lesquelles des personnalités calédoniennes issues des réseaux sociaux interviendront. Le logo et le nom de la série « *Respecter La Classe – RLC* » ont d'ores et déjà été arrêtés.

Dans le cadre de leur séquence de travail du 26 juin 2021, les conseillers ont pu bénéficier de la présence de deux intervenants, humoristes/You Tubeurs bien connus en Nouvelle-Calédonie, Kingtâz et Esteban qui les ont conseillés dans la réalisation d'un court métrage sur le décrochage scolaire.

### 3. Représentations du congrès des jeunes assurées par la présidence de l'instance

Le congrès des jeunes a su, au fil de ses mandatures, trouver et asseoir sa place en tant qu'organe représentatif de l'ensemble de la jeunesse calédonienne.

Pour l'année 2021, Lou PIDJOT a eu l'occasion de participer et représenter le congrès des jeunes au cours de plusieurs événements :

- Le 4 août 2021, à l'émission « La parole aux jeunes » sur la radio locale Océane FM. Le podcast est à découvrir sur la page Facebook de la radio ou en flashant le QR Code ci-après.
- Le 22 novembre 2021, à la conférence de presse de l'Association Diversités NC pour le lancement de la fonctionnalité « En lieu sûr » de l'application « FLAG ! ».
- Le 22 décembre 2021, à l'inauguration du cinéma MK2.



**INFO+ : Icono- Affiche En lieu sûr** L'application « FLAG ! » et sa fonctionnalité « En lieu sûr » permettent de signaler des violences constatées et permettent aux personnes LGBT, victimes d'agression, de se réfugier dans un endroit sécurisé.

Lancée en Métropole par l'association « FLAG ! » - laquelle regroupe les personnes LGBT+, des agents des ministères de l'Intérieur et de la Justice, des pompiers et des policiers municipaux – l'application a été mise en place en Nouvelle-Calédonie par l'association Diversité NC.

Le concept de la fonctionnalité « En lieu sûr » est de permettre aux personnes LGBT victimes de violences de se protéger en se mettant à l'abri dans un lieu sécurisé (station-service, maison de quartier, commerce, etc.). Ces lieux sécurisés sont identifiables (par un sticker sur leur devanture), se chargent d'accueillir et rassurer la victime et d'alerter les forces de l'ordre. Une carte interactive, accessible via l'application, recense l'ensemble des « lieux sûrs ».

**Focus :** « Diversité NC » est une association créée en 1998 dont la mission principale est d'œuvrer pour l'inclusion des diversités sexuelles, d'identités de genre et des pluralités familiales à l'échelle du territoire calédonien. L'association agit au niveau local pour :

- Inclure toutes les diversités sexuelles et les identités de genre en NC ;
- Soutenir, informer, former, échanger, rassembler, etc. ;
- Combattre l'hétérosexisme et plus particulièrement les LGBT-phobies.



Partagez ce QR code autour de vous et téléchargez vous aussi l'application.

Un QR code pour télécharger l'application © "FLAG!"

Enfin, la présidente du congrès des jeunes a, à l'initiative du congrès de la Nouvelle-Calédonie et plus précisément de la section « Nouvelle-Calédonie » membre de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF), présenté sa candidature et été sélectionnée afin de participer au programme « Le Train des mémoires » mis en œuvre par l'Assemblée parlementaire de la francophonie. À travers des visioconférences, différents jeunes de pays francophones ont abordé les formes du devoir de mémoire et les conséquences et les implications de ce devoir.



Dans ce cadre, Lou PIDJOT a pu échanger avec des jeunes de Métropole, de Belgique, du Canada, d'Afrique, du Cambodge et d'autres pays. La présidente du congrès des jeunes a relevé l'intérêt de tels échanges et a également souligné qu'il s'agissait d'une opportunité pour faire découvrir la Nouvelle-Calédonie mais également le congrès des jeunes.

Si ces visioconférences se sont conclues par un voyage mémoriel de Bruxelles vers Cracovie, à l'issue duquel les jeunes (dénommés « Messagers de la mémoire ») ont adopté une Déclaration relative à la transmission de la mémoire, la présidente du congrès des jeunes n'a malheureusement pas pu y participer en raison de la crise sanitaire.



**INFO+ :** Lou PIDJOT a également profité de son mandat de présidente du congrès des jeunes afin de sensibiliser et inviter la société a changé son regard face aux personnes LGBT (lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres/transsexuelles).

Le congrès vous invite notamment à découvrir son interview réalisée par Anne-Claire POPHILLAT et publié dans *Demain en Nouvelle-Calédonie* (DNC) en cliquant sur le lien suivant : <https://www.dnc.nc/lou-pidjot-la-combattante/>

#### **4. Convention signée entre l'Assemblée territoriale de Wallis et Futuna et le congrès de la Nouvelle-Calédonie au bénéfice de leurs assemblées destinées à la jeunesse**

Le lundi 19 juillet 2021, Roch WAMYTAN, président du congrès de la Nouvelle-Calédonie et Nivaleta ILOAI, présidente de l'Assemblée territoriale de Wallis et Futuna ont signé, en direct par visioconférence en raison de la crise sanitaire, un nouveau partenariat entre les deux institutions.

Cette nouvelle convention prévoit un partenariat entre le congrès des jeunes de Nouvelle-Calédonie et l'Assemblée territoriale des jeunes de Wallis et Futuna. Ainsi, les deux jeunes instances s'engagent dans un processus d'assistance mutuelle dans un « *objectif de développement des relations entre les jeunes conseillers et de partage d'expériences et de pratiques institutionnelles réciproques* ». Les jeunes conseillers pourront ainsi échanger entre institutions et œuvrer ensemble pour la jeunesse de leurs territoires.

Le congrès de la Nouvelle-Calédonie et l'assemblée territoriale se sont également engagés via ce partenariat à soutenir le congrès des jeunes et l'assemblée territoriale des jeunes de Wallis-et-Futuna dans leurs différentes démarches pour la jeunesse mais aussi dans la réalisation de leurs projets et la valorisation de leurs échanges.